Pourquoi le vendredi a une si grande importance?

Quelle est la récompense réservée à la prière du vendredi? Quelle en est l'importance? Pourquoi a -t- elle une si grande importance par rapport aux autres prières?

Louanges à Allah

Premièrement, Allah le Puissant et Majestueux a choisi le vendredi pour en faire le plus important des jours pour Lui et y a placé des évènements majeurs et de grands avantages, d'où l'obligation pour les musulmans de vénérer ce jour et d'en faire un des jours de fête au cours desquels Allah a établi des rites qui ne sont pas prévus dans les autres jours.

Nous avons déjà donné dans notre présent site web de nombreux arguments sur ce que nous venons d'avancer. On peut se référer aux réponses donnés sous les numéros suivants: 9211,12309,13692.

Deuxièmement, la prière du vendredi a acquis un mérite particulier et une grande vertu en raison de la bénédiction inhérente à ce grand jour. A ce propos, Ibn al-Quayyim (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «parmi les prières obligatoires celles du vendredi a des particularités qui lui sont réservées comme le rassemblement, le nombre déterminé de participants, le fait de considérer la résidence durable comme une condition (d'exigibilité) et la récitation à haute voix.»

Elle fait l'objet d'une insistance sur la nécessité d'y participer qu'elle ne partage qu'avec la prière d'ars. Dans les quatre sunan on trouve un hadith d'Abou Djaad

adh-Dhamai, qui fut un compagnon, selon lequel le Messager d'Allah (bénédiction
et salut sur lui) a dit : «celui qui rate trois vendredis par négligence aura le cœur scellé par Allah.» Extrait de Zaad al-maad (1384-385).

Une des particularités
que la sunna prophétique donne à la prière du vendredi consiste dans l'insistance sur la prise d'un bain et l'usage du parfum. On trouve encore dans
la sunna l'exhortation à s'y rendre tôt et la mention d'une récompense attribuée à celui qui s'y rend à pied. Ces pour ces particularités que Said ibn Mansour a rapporté d'après Nouaym
ibn Abdoullah, l'encenseur, qu'Omar ibn
al-Khatta avait donné l'ordre d'encenser la mosquée de Médine chaque vendredi à
partir de midi , d'après une citation d'Ibn al-Quayyim dans Zaad al-Maad (1/370).

Troisièmement, la cause directe de l'importance du
vendredi réside dans le choix divin, dans l'attribution par Allah à cette prière et au jour qui l'abrite de vertus et mérites. Ce qui constitue une des manifestations de la souveraineté d'Allah le Puissant et Majestueux qui se réserve l'exclusivité de donner de l'importance à ses créatures qui lui plaisent
et choisit des moments et des lieux. En effet, il fait ce qu'il veut sur la base d'une sagesse dont il se réserve la connaissance.

Ibn al-Quayyim (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde)
dit: « En effet, Allah le Transcendant et Très haut est le seul qui crée et choisit parmi ses créatures. A ce propos Allah très haut dit: «Ton Seigneur crée ce qu'Il veut et Il choisit» (Coran,28:68). Quand tu médites sur les conditions des créatures, tu vois les signes de ce choix et de cette distinction. Il y a là un indice de la souveraineté du Très haut , de son unicité, de la perfection de sa sagesse, son savoir et sa puissance, choses qui
prouvent qu'Il est celui en dehors de qui il n'y a pas une autre divinité. Il n' pas un associé qui crée comme Il le fait et choisit comme Lui et gère la

créature comme Lui. Les effets perceptibles de ce choix, de cette gestion et de
cette distinction font partie des plus grands signes de sa souveraineté et des
plus grands témoignages de son unicité et de la perfection de ses attributs et
de la véridicité de ses messagers.» Extrait résumé de zad al-Maad (1/40-43).

L'érudit , Ibn
al-Qayyim (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) affirme encore que la distinction et le choix opérés par Allah reflètent une valeur intrinsèque et des mérites particuliers qu'Allah Très haut réserve à un temps préféré. Allah le Très Auguste place grâce à Sa connaissance et Sa sagesse dans le lieu , le temps ou la personne ce qui les
qualifie pour faire l'objet de Son choix
et leur préférence aux autres. Il dit: «N'aura pas été assisté (par Allah) à saisir ce sens celui qui égalisent les êtres, les temps et les lieux, et prétend qu'aucun ne l'emporte sur aucun et qu'il serait gratuit d'affirmer le contraire. La nullité de cette assertion se manifeste sous plus de quarante aspects mentionnés ailleurs. Il suffit d'avoir une nette conception de ce point de vue pour en réaliser la fausseté. Allah Très haut a réfuté cette fausse assertion en ces termes: «Et lorsqu'une preuve leur
vient, ils disent : «»Jamais nous ne croirons tant que nous n'aurons pas reçu
un don semblable à celui qui a été donné aux messagers d'Allah«». Allah sait
mieux où placer Son message. Ceux qui ont commis le crime seront atteints d'un
rapetissement auprès d'Allah ainsi que d'un supplice sévère pour les ruses qu'ils tramaient. » (Coran,6:124). Allah Très haut dit: «Allah sait mieux où placer Son message» pour
indiquer que tout le monde n'est pas compétant ni apte à transporter son message car il a des réceptacles particuliers qui méritent de l'accueillir à l'exclusion de tout autre et seul Allah connait ces réceptacles. Si toutes les entités étaient égales, les propos susmentionnés ne constitueraient pas une réfutation de leur assertion.

Il en est de même de la parole du Très Haut : «Ainsi, éprouvons-Nous (les gens) les uns par les autres , pour qu'ils disent : «»Est-ce là ceux qu'Allah a favorisés parmi nous? «» N'est-ce pas Allah qui sait le mieux lesquels sont reconnaissants?» (Coran,6:53) qui signifie que Lui , le Transcendant sait mieux celui qui lui reste reconnaissant pour son bienfait et qui mérite de jouir exclusivement de Sa généreuse grâce et celui qui reste ingrat. Aussi tout individu n'est pas reconnaissant et ne témoigne pas de la gratitude (envers Allah) et ne mérite pas d'être exclusivement honoré (par Allah). Ce qui est choisi et élu parmi les êtres , les lieux, les personnes et les autres possèdent des qualités et des spécificités que les autres n'ont pas. C'est pour cela qu'Allah les a choisi. C'est Lui, le Transcendant qui les a privilégié par de tels qualités et leur a réservé son choix. Voilà sa création. Voilà son choix: «Ton Seigneur crée ce qu'Il veut et Il choisit» (Coran,28:68). Allah le Transcendant ne spécifie rien et ne préfère rien en l'absence d'un sens qui justifie la spécification et la préférence. Il est vrai que c'est Lui-même qui apporte ce sens puisque c'est Lui qui l'a créé et l'a choisi comme (justification) après l'avoir créé.»
Extrait résumé de Zaad al-Ma'aad (1/53-54).

En somme, toutes ces vertus attribuées à cette importante prière constituent des grâces qu'Allah le Puissant et Majestueux a accordées à Ses serviteurs. Allah a choisi ladite prière souverainement et lui a consacré un mérite, d'où la grande importance qu'il revêt ici bas et dans l'au-delà.

Allah le sait mieux.